

COMPRENDRE NOTRE ESTUAIRE

Lettre d'information de l'estuaire de la Seine - GIP Seine-Aval

N° 17 • Mai 2017

EDITO

Madame, monsieur,
Dans ce nouveau numéro de la lettre d'information du GIP Seine-Aval, vous trouverez un focus concernant « Les dragages dans l'estuaire ». C'est un sujet d'actualité du fait de la récente autorisation obtenue par le GPMR d'immersion des sédiments de dragage sur un nouveau site en Baie de Seine : le Machu. Le GIP Seine-Aval, grâce à ses divers travaux scientifiques, permet d'éclairer ce type de problématiques. Par ailleurs, nous poursuivons nos actions de communication autour du fonctionnement de l'estuaire à destination d'un public plus large. Preuve en est le succès de la première édition du séminaire de sensibilisation au fonctionnement environnemental de l'estuaire organisé par le Groupement le 21 mars dernier, qui a fait salle comble. Sachez également que le nouveau site internet du GIP Seine-Aval, qui vient d'être mis en ligne, comprend une rubrique « l'estuaire en questions ». Je vous en souhaite une bonne lecture.



Le président du GIP Seine-Aval,
Hubert Dejean de La Bâtie



- Les dragages dans l'estuaire
- Atelier scientifique
- Séminaire de sensibilisation

Les dragages dans l'estuaire



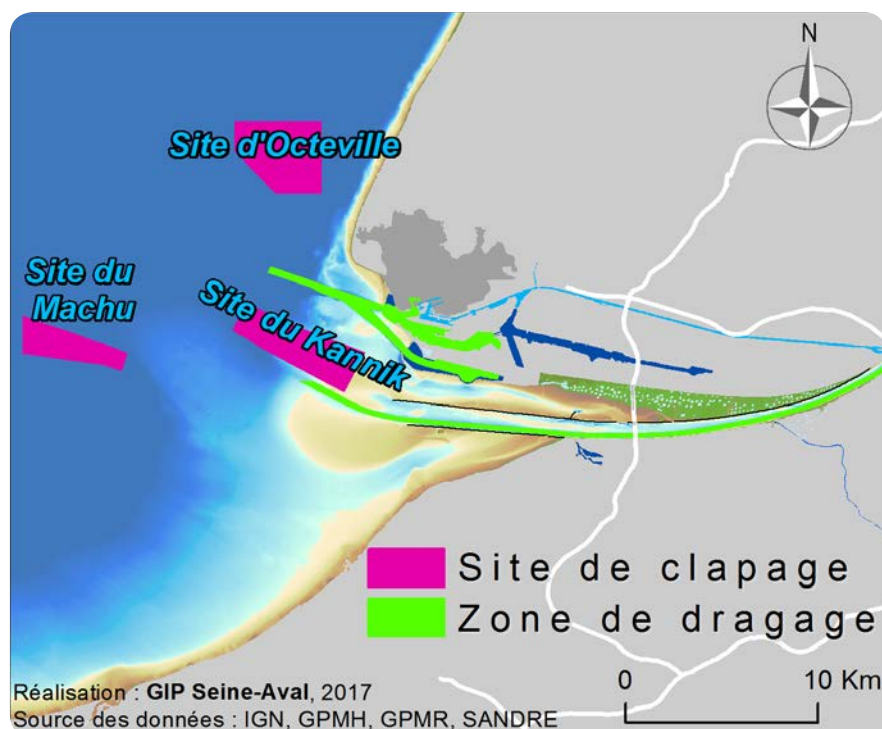
Les mouvements de sédiments liés aux courants générés par la marée et le débit de la Seine sont à l'origine d'évolutions rapides du fond de l'estuaire, notamment dans les chenaux et bassins portuaires. Ainsi, pour garantir un accès sécurisé pour les navires de commerce aux terminaux portuaires, les Grands Ports Maritimes de Rouen et du Havre (GPMR et GPMH) draguent respectivement environ 4.8 millions et 2 millions de m³ de sédiments par an.

Les sédiments mis en dépôt sur le site de Machu, seront principalement dragués à l'embouchure de l'estuaire de la Seine dans le chenal de navigation du GPMR. Ils seront composés à la fois de sables d'origine marine et de vases d'origine marine et continentale. Pour des raisons foncières et paysagères, le dépôt à terre de l'ensemble de ces matériaux n'est pas envisageable. Par ailleurs, la valorisation de ces sédiments dans le secteur du BTP est difficile, notamment en raison de leur nature : sables fins carbonatés et vases.

Depuis 1977, le GPMR déposait les sédiments dragués à l'aval de Tancarville sur le site du Kannik. Prolonger l'exploitation de ce site d'immersion générerait des craintes vis-à-vis d'impacts potentiels sur le fonctionnement écologique de l'embouchure et de la Fosse Nord de l'Estuaire. C'est pour ces raisons que depuis 2008, le GPMR recherche notamment à la demande du Conseil Scientifique de l'Estuaire de la Seine (CSES) un site d'immersion alternatif au Kannik. Les études environnementales menées par le GPMR ont permis de sélectionner le site de Machu selon des critères techniques, économiques et environnementaux. Durant cette période de recherche, le GPMR a mené des études (expérimentations sur le site dans le cadre d'une thèse de doctorat sur les impacts sur la faune benthique et du potentiel de recolonisation du site de Machu et simulations numériques) afin de déterminer les potentiels

impacts environnementaux liés à la mise en exploitation de ce nouveau site. Ces études concluent que les impacts du clapage sur le secteur et au voisinage du Machu devraient être minimes que ce soit par rapport à la qualité de l'eau ou sur le vivant. En effet, les matériaux qui y seront immergés sont principalement composés de sédiments marins entraînés par les courants vers l'estuaire. Ces sédiments, d'apport récent, présentent des niveaux de pollution faibles, non comparables à ceux des sédiments d'origine continentale datant des années 60-70 lorsque la pollution

était importante. Le site d'immersion de Machu a été dimensionné pour accueillir 20 ans d'activités de dragage d'entretien du GPMR et l'autorisation obtenue par le port de Rouen porte sur une durée de 10 ans. Il est à noter que cette autorisation est associée à la mise en place d'une série de suivis (physique, chimique, biologique, socio-économique) annuels dont les résultats seront publics et analysés entre autres par le CSES et par un comité de suivi. Au bout de 5 ans, en fonction des résultats de ces suivis, la stratégie de gestion des sédiments pourrait être révisée.



source : <http://ville-de-pitres.fr>



LE POINT DE VUE DE J. CARRÉ

Maire de Pitres, élu en charge de la propreté publique au sein de la communauté d'agglomération Seine-Eure

CE : Connaissez-vous le GIP Seine-Aval avant que l'Agglomération Seine Eure rejoigne ses membres cette année ?

JC : En tant que maire d'une des communes riveraines de l'estuaire de la Seine, je reçois depuis très longtemps les documents de communication produits par le GIP Seine-Aval. Les sujets abordés m'intéressent car ma commune se situe à la confluence entre l'Andelle et la Seine, avec des enjeux importants liés à l'érosion de cette zone, aux risques d'inondation... Ces documents me donnent un éclairage quant à la gestion des berges, la faune et la flore présentes ...

CE : Qu'attendez-vous du GIP Seine-Aval ?

JC : Notre territoire est en constante évolution : de nombreuses activités souhaitent s'installer à proximité de la Seine pour bénéficier des possibilités de transport multimodal. Nous sommes très intéressés pour bénéficier de la connaissance du GIP Seine-Aval pour nous aider à mieux prendre en compte l'environnement estuarien dans les nouveaux projets en cours mais aussi pour mieux appréhender les impacts des différentes activités de notre territoire (par exemple, mieux comprendre les impacts des rejets industriels sur la qualité des eaux de la Seine...), mais aussi bénéficier de leur vision globale des problématiques à l'échelle de l'ensemble de l'estuaire.

CE : Que pensez-vous de la possibilité ouverte par la loi NOTRE de créer des EPAGE/EPTB auxquels les EPCI pourraient transférer les compétences GEMAPI ?

JC : Tout d'abord, en tant qu'élu, je ne suis pas contre le principe de la GEMAPI mais il se pose la question des moyens notamment financiers pour mener à bien ces nouvelles missions.

Je pense que chaque EPCI doit rester maître des aménagements à réaliser sur son territoire en lien avec l'Agglomération Seine-Eure qui dispose de la compétence Eau et milieu aquatique. Toutefois, une nécessaire coordination des actions sur des territoires comme la Seine-Aval devrait être menée par l'Etat, en mettant en place par exemple un préfet délégué à la Seine Aval. Cela permettrait notamment de coordonner et de prioriser les aménagements à réaliser d'amont en aval.

Le CSES a donné un avis favorable au changement de site d'immersion vers le Machu en notant toutefois, les limites de la connaissance actuelle du fonctionnement hydro-sédimentaire de l'estuaire. En effet, les études scientifiques ayant toutes été réalisées durant la période d'exploitation du Kannik, la détermination de l'impact du changement de site d'immersion sur la dynamique sédimentaire de l'estuaire est particulièrement complexe (Il s'agit ici de répondre à la question : « les sédiments dragués par le port de Rouen étant composé d'environ 50 % de vases, comment vont évoluer le bouchon vaseux et les vasières de l'estuaire en réponse à ce changement de pratique ? »).

Cette question étant du ressort de la recherche scientifique, le GIP Seine-Aval a mis en place à la demande de l'ensemble de ses membres, une étude visant à caractériser par modélisation numérique les effets du dragage sur le fonctionnement hydro-sédimentaire de l'estuaire (cf. encart).

LE PROJET MEANDRES

Le projet Seine-Aval MEANDRES (Modélisation de l'Effet des déplacements aNthropiques de séDi-ments sur l'estuaiRE de la Seine) est un projet scientifique mené en collaboration avec le laboratoire DHYSED de l'IFREMER. Ce projet a pour objectif de définir le rôle des dragages dans le fonctionnement physique de l'estuaire. En particulier, ce travail doit permettre de définir les effets à moyen et long terme du dragage sur les flux sédimentaires et les évolutions de la morphologie de l'estuaire. Ce projet se base sur une thèse se terminant en 2019.

EN SAVOIR + <http://www.seine-aval.fr/projet/meandres/>

Contact: jplemoine@seine-aval.fr

DU CÔTÉ SCIENTIFIQUE

Atelier scientifique Seine-Aval 5 de décembre 2016

Un atelier scientifique a rassemblé, les 19 et 20 décembre 2016, la communauté scientifique du programme Seine-Aval 5 (projets 2013-2017) et l'équipe du GIP Seine-Aval. L'objectif était de partager les approches scientifiques développées autour de certaines questions de gestion environnementale, qui se posent sur l'estuaire. Cela concernait en particulier deux problématiques : les épisodes de blooms d'algues toxiques en baie de Seine et la baisse depuis quelques décennies des ressources trophiques (base de la chaîne alimentaire des poissons notamment) dans certains secteurs de

l'estuaire. En croisant différentes thématiques de recherche, nous avons pu partager un diagnostic de l'état environnemental de l'estuaire et les nouvelles connaissances acquises. Nous avons échangé sur nos capacités à évaluer les effets de certains leviers de gestion (restauration des milieux naturels, modification des pratiques agricoles du bassin de la Seine...). Cet atelier a notamment permis aux scientifiques de mieux replacer leurs travaux dans des approches transversales de gestion. Des suggestions pour intégrer ces résultats en vue d'éclairer la gestion environnementale de l'estuaire ont été débattues. Cette réflexion intermédiaire permettra de faciliter le bilan des résultats des projets de recherche Seine-Aval 5, qui se terminent en 2017.

Contact: nbacq@seine-aval.fr



SÉMINAIRE DE SENSIBILISATION DES PARTENAIRES TECHNIQUES DU GIP SEINE-AVAL

Le GIP Seine-Aval a organisé le 21/03/2017 un premier séminaire de sensibilisation à destination des acteurs techniques de l'estuaire, dont les objectifs étaient d'illustrer l'intérêt des travaux du GIP Seine-Aval au regard de quelques enjeux du territoire et de sensibiliser à la complexité du fonctionnement de ce milieu. Parmi les enjeux abordés, on peut citer : le transport maritime et ses impératifs en termes de gestion environnementale, les multiples usages de l'eau et ses impératifs en termes de qualité ou le changement climatique et ses impératifs en termes de gestion des risques. Cette première édition a remporté un franc succès et d'autres séminaires thématiques plus courts suivront. **Contact:** kgoncalves@seine-aval.fr

ZOOM SUR



Expertise relative au Changement Climatique

Le préfet du bassin Seine-Normandie a engagé en 2015 une **démarche collaborative d'adaptation au changement climatique du bassin Seine** en se focalisant sur les enjeux liés à l'eau et en tenant compte des attentes des acteurs du territoire. L'équipe du GIP

Seine-Aval a été sollicitée en 2016 pour participer au comité d'experts, qui a contribué aux travaux préalables à l'élaboration de cette stratégie. Cette stratégie a été approuvée le 8 décembre 2016 par le comité de bassin.

EN SAVOIR + <http://www.eau-seine-normandie.fr>
contact: jplemoine@seine-aval.fr

CONCOURS

Les rencontres du développement durable

Fin 2016, la Région Normandie et l'Agence Régionale de l'Environnement de Normandie ont organisé les 1^{res} rencontres normandes du développement durable. Le GIP Seine-Aval est intervenu le 7 décembre lors de l'atelier « **Le littoral et ses ressources : les connaître, les protéger, les valoriser** ». Cette intervention a permis de présenter le poids de l'estuaire de la Seine sur la qualité des eaux du littoral et de la baie, ainsi que son impact sur les ressources marines. La présentation de pratiques exemplaires en matière de pêche durable et un projet de valorisation des déchets plastiques issus de l'activité de pêche et de conchyliculture ont complété cet atelier. Un débat avec un public nombreux et d'horizons variés a clôturé cette matinée.

EN SAVOIR + <http://www.eau-seine-normandie.fr>
Contact: cfisson@seine-aval.fr



Source : Région Normandie

UN NOUVEAU SITE INTERNET



Re-découvrez le GIP Seine Aval sur **www.seine-aval.fr**

NOUVEAU

ce site permet à tous de trouver de l'information avec des niveaux de technicité adaptés aux différents publics.

Directeur de publication: Hubert Dejean de La Bâtie • **Rédacteur en chef:** Karine Gonçalves • **Crédits photos:** GIP Seine-Aval, Région Normandie • **Mise en page:** Partenaires d'Avenir • **Tirage sur papier écolabellisé** • **Impression:** ETC • GIP Seine-Aval Pôle Régional des Savoirs - 115 Boulevard de l'Europe 76100 Rouen • Tél: 02 35 08 37 64

www.seine-aval.fr

Le GIP Seine-Aval est un groupement d'intérêt public. Il contribue via ses travaux à apporter un éclairage scientifique sur les thématiques environnementales et une vision d'ensemble sur les 160 km de l'estuaire de la Seine.